

VŒUX DES CLUBS

Vœu du club de l'Et. MOULINS YZEURE

Voici nos 2 propositions de vœux :

- Demande que pour tous les championnats U13 et U15 phase 1 et 2 le premier de chaque poule monte obligatoirement. Nous trouvons totalement illogique qu'une équipe terminant première ne puisse pas monter pour une question de goal avérage tenant compte de l'équilibre aléatoire des poules.

- Demande la possibilité de faire jouer les équipes de jeunes le samedi matin en tenant compte des difficultés des terrains disponibles.

Rapporteur : Michel GODIGNON

Vœu du club de C.S.VAUX ESTIVAREILLES

Voici nos 2 propositions de vœux :

Vœu 1 : Rendre la pratique du Futsal plus attirant, en pénalisant moins les clubs qui s'inscrivent, s'associent dans la démarche et favorisent la pérennisation de ce championnat. Le vœu serait de mettre en place un système de cartons blancs. Le joueur fautif et écoperait de xxxx minutes d'exclusion. Cela pénalise son équipe immédiatement sur le match en cours, non sur le championnat à 11 comme actuellement. Cette mesure permettrait de mieux différencier ces 2 championnats.

Vœu 2: de plus, que les matchs Futsal arbitrés par les officiels soient comptabilisés dans leurs quotas de matchs à arbitrer annuellement.

Rapporteur : Alain BIDEET et Christian GONNET

Vœu du club de F.C.HAUT D'ALLIER

Voici nos 3 propositions de vœux :

- Absence arbitre en U13 : demander au district de sanctionner par le biais d'amendes.
- Pourquoi faire jouer les enfants pendant les vacances scolaires alors qu'ils finissent la saison tôt et que les matchs pourrait être décalé ?

Cela éviterait les absences et par conséquent les forfaits.

- Les arbitres peuvent-ils comme pour la ligue être payés par le District ?
(Cela éviterait l'oubli du chèque)

Rapporteur : Michel PINEL

Vœu du club de l'A.S.ST MENOUX

Nous tenons une certaine ambiguïté entre les points 5 et 6 du chapitre « équipement » des projets éligibles aux aides FAFA ; nous citons :

« Le FAFA peut aider à la création d'un stade classée en catégorie 6...

Vu notre situation ; terrain déclassé en 6^{ème} catégorie depuis 2010, nous ne pouvons donc pas bénéficier des aides du FAFA pour refaire notre pelouse.

Nous constatons qu'il n'est pas toujours facile, voire impossible, de modifier des structures (bâtiments/vestiaires, voir agrandissement d'aire de jeu pour cause d'enclavement notamment...) alors que ces critères interviennent néanmoins pour la classification des installations sportives.

Cependant quel que soit le niveau des équipes c'est bien sur pelouse que se pratique le football...

Afin que les petits clubs puissent bénéficier d'aides pour améliorer leurs installations nous proposons la fusion de ces 2 points avec la réécriture suivante dans le vœu ci-dessous :

« création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelles renforcée **ou** renforcement/amélioration d'un terrain en pelouse naturelle (drainage profond, arrosage intégré, mise en conformité pour un passage en 105 x 68m (sans obligation d'éclairage) **à partir du niveau de classification 6 ou bien quel que soit le niveau de classification des installations)** »

Rapporteur : Michel DUCHER